

**13^{ème} session du Groupe de travail sur l'Examen Périodique Universel
Intervention de Madagascar prononcée par Monsieur Solofo RAZAFITRIMO,
Chargé d'affaires a.i sur l'examen des Philippines, Genève, 29 mai 2012**

56

Madame la Présidente,

Au nom de ma délégation, je voudrais remercier et féliciter la délégation des Philippines pour la présentation très riche et exhaustive qu'elle vient de faire ainsi que pour la qualité et la pertinence de son rapport national.

Ce rapport relate les efforts entrepris par le Gouvernement des Philippines pour la mise en oeuvre des recommandations issues du 1er cycle de l'EPU en adoptant entre autres des politiques qui visent d'une part, à intégrer les droits de l'homme dans le programme de croissance économique et sociale (plan de développement 2011-2016) et d'autre part à prendre en compte les droits de l'homme dans le développement et la gouvernance (deuxième plan philippin des droits de l'homme 2012-2017).

Par ailleurs, ma délégation note avec satisfaction la ratification de plusieurs instruments internationaux des droits de l'homme, plus particulièrement, le Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale, la Convention relative au Statut des apatrides de 1954, ainsi que le Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants.

Toutes ces démarches manifestent davantage la volonté des Philippines à honorer leurs engagements dans la promotion et la protection des droits de l'homme. Le suivi et la mise en oeuvre des axes prioritaires du gouvernement dans le domaine des droits de l'homme et du développement méritent d'être soutenus et encouragés.

Toutefois, ma délégation aimerait recommander au Gouvernement des Philippines d'adresser une invitation permanente aux procédures spéciales du Conseil des Droits de l'Homme. En effet, elle témoigne de la franchise de la coopération du pays avec les mécanismes instaurés pour veiller à un meilleur respect des droits de l'homme.

Madame la Présidente,

L'application effective des engagements internationaux en matière de droits de l'homme n'est pas toujours chose facile tant les contraintes et les difficultés persistent toujours. Néanmoins, je reste persuadé que le Gouvernement des Philippines ne ménagera aucun effort pour améliorer la situation des droits de l'homme dans son pays.

Je vous remercie.